

Bonjour,

Je vous transfère ce rappel du Ministère de l'Agriculture sur la clôture au 7 novembre de la période de dépôt des demandes d'aide à l'achat d'essaim à la suite des mortalités hivernales 2017/2018.

A NOTER :

- Pour la Région Bretagne : les apiculteurs doivent choisir entre l'aide nationale et l'aide régionale.

- Pour la Région Nouvelle-Aquitaine, les apiculteurs doivent remplir un dossier auprès de leur Région. Ils ne peuvent pas remplir le formulaire de FranceAgriMer, la région s'étant vue déléguer une partie de l'enveloppe nationale. En Nouvelle-Aquitaine, j'ai été informée cet après-midi que la période de dépôt des demandes initialement close au 30 septembre était finalement repoussée au 7 novembre, comme pour le dispositif national. Si certains de vos adhérents éligibles à l'aide n'ont pas pu remplir le dossier avant le 30/09, il est important de leur transmettre cette information. La région Nouvelle-Aquitaine m'a elle-même confirmé cette information. Plus d'information pour les apiculteurs de Nouvelle-Aquitaine dans un mail à suivre.

Bonne fin de journée,

Anne FURET

MESSAGE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE :

Bonjour,

Dans le cadre de l'aide de crise mise en oeuvre par FranceAgriMer, nous vous rappelons que les apiculteurs ont jusqu'au 7 novembre prochain pour déposer une demande d'aide sur la plateforme en ligne dédiée:

<https://pad.franceagrimer.fr/pad-presentation/vues/publique/retrait-dispositif.xhtml?idDispositif=2006>

Je vous serai reconnaissante de bien vouloir relayer ce rappel à vos adhérents.

Bien cordialement,

Sophie BARTHELON

Cheffe du Bureau Viandes et productions animales spécialisées Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

3 rue Barbet de Jouy, 75349 Paris 07 SP

Anne Furet

Chargée de projet "Environnement de l'Abeille"

Union Nationale de l'Apiculture Française

Tél.: 06 28 20 76 10 - 01 48 87 77 91.

www.unaf-apiculture.info

Suivez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

L'UNAF Paris déménage au 5bis rue Faÿs 94160 Saint-Mandé.

Les numéros de téléphones fixes changeront (ils seront opérationnels le mardi 6 novembre).

Les bureaux de l'UNAF ne seront pas joignables sur les téléphones fixes du lundi 29 octobre au lundi 5 novembre 2018 inclus.